



# LE CANCER DU SEIN, LE CONNAÎTRE POUR MIEUX EN PARLER !



Une production réalisée à l'occasion du mois de sensibilisation  
au cancer du sein "Octobre Rose" dans le cadre du réseau  
des référents handicap animé par l'  agefiph

**activ box**

SENSIBILISATION & HANDICAP

# SOMMAIRE

- 3** L'ESSENTIEL
- 4** QUESTIONS / RÉPONSES
- 5** PAROLE D'EXPERT

## **DES SOLUTIONS EXISTENT POUR CONCILIER CANCER DU SEIN & EMPLOI**

Nous tenions à remercier les équipes du Centre Régional De Lutte Contre Le Cancer Georges-François Leclerc, pour leur précieuse contribution et leur temps accordé lors de l'élaboration de ces supports.

# L'ESSENTIEL

- **Le cancer du sein est le cancer féminin le plus fréquent et le plus meurtrier (plus de 12 000 décès par an en France).**

Il touche 1 femme sur 8 (source : ARC)

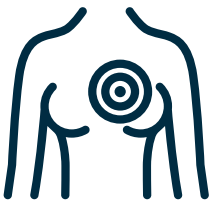


- **Les hommes peuvent eux aussi être touchés par le cancer du sein (1 % des cas).**

- **9 cancers du sein sur 10 peuvent être guéris s'ils sont découverts à un stade précoce de la maladie :** le dépistage précoce des tumeurs (donc l'information et la sensibilisation) est un enjeu fort.

- **2/3 des femmes atteintes d'un cancer du sein ont plus de 50 ans et sont pour la plupart en situation d'emploi.**

- **Depuis 2004, les femmes françaises de 50 à 74 ans bénéficient d'un dépistage organisé tous les 2 ans, pris en charge à 100 % par l'assurance maladie et sans avance de frais.**



- **Le cancer du sein induit des traitements lourds et des conséquences physiques et psychologiques importantes, avant, pendant et après la maladie.**

- **L'arrêt de travail moyen d'une salariée atteinte d'un cancer du sein est d'environ 10 mois.**



- **Le maintien dans l'emploi d'une salariée atteinte d'un cancer du sein pendant le parcours de soin participe à l'amélioration de la qualité de vie.**

# QUESTIONS RÉPONSES

## Quelles sont les conséquences du cancer du sein sur le travail ?

Ils varient d'une malade à l'autre, d'un protocole de soins à l'autre et peuvent être à la fois physiques et psychiques, mais d'une manière chronique, ce cancer engendre de la fatigue, une détérioration de l'image de soi, des douleurs, une perte d'autonomie et de mobilité, des troubles de la concentration et du sommeil et impactent le quotidien de la salariée au travail. Sans compter bien entendu les arrêts de travail plus ou moins longs, pendant le parcours de soins de la patiente. Les principaux risques sont l'absentéisme et l'employabilité de la salariée à son retour.

## Comment l'entreprise peut-elle aider à compenser la situation ?

L'entreprise doit favoriser la communication et l'échange avec la salariée. Si la dynamique professionnelle est brisée à cause de la maladie, l'objectif de maintien dans l'emploi doit être un enjeu majeur. Avec le soutien du médecin du travail du service de santé au travail, l'entreprise doit chercher des solutions pour réintégrer la salariée dans les meilleures conditions possibles en prenant en compte les séquelles de son cancer du sein : adaptation du poste et du temps de travail, solutions de télétravail, etc...

## Comment l'entreprise peut-elle favoriser la réintégration ?

Par la sensibilisation et l'information de tous (salariés et managers) aux maladies invalidantes comme le cancer. Octobre rose, l'initiative de la ligue contre le cancer en faveur du dépistage du cancer du sein est un bon moyen de communication pour lancer la prise de conscience dans l'entreprise et la mobilisation de chacun.



# PAROLE D'EXPERT

## PRÉSENTATION DE LA CONSULTATION PLURIDISCIPLINAIRE

### D'AIDE À LA REPRISE DU TRAVAIL

Centre Georges-François Leclerc (CGFL) – Dijon

**La consultation s'adresse à toute personne atteinte d'une pathologie cancéreuse, suivie au CGFL, quel que soit le stade de la maladie et des traitements. Pour le malade, les objectifs sont les suivants :**

- anticiper une démarche de reprise de travail par une consultation accessible sous forme de «lieu étant unique»,
- obtenir une connaissance objective sur les déterminants de la réussite de l'échec du maintien dans l'emploi de la réorientation professionnelle,
- obtenir de l'information et être accompagné dans ses démarches afin de favoriser le maintien ou la reprise du travail est être un facteur de sa reprise.

**Trois compétences complémentaires sont mobilisées pour identifier les difficultés et les ressources du patient :**

- Le médecin du travail qui réalise un bilan médical, une évaluation des répercussions physiques et psychologiques de la maladie et propose des mesures de maintien dans l'emploi,
- la psychologue, qui évalue les facteurs de vulnérabilité et propose un soutien spécialisé,
- l'assistante sociale, qui informe et oriente dans les démarches relatives au maintien ou au retour à l'emploi.

Le patient est partie prenante de la consultation, il contribue aux échanges et au positionnement collectif.

En fin de consultation, une synthèse reprend les thèmes abordés et les recommandations effectuées.

# PAROLE D'EXPERT

**En accord avec le patient, la consultation peut également déboucher sur des actions complémentaires :**

- Le médecin du travail peut assurer le lien avec le médecin du travail du patient pour organiser une visite de pré-reprise,
- l'unité de psycho-oncologie accueille régulièrement les patients pour un travail complémentaire,
- le service social assure, selon le besoin, la mise en lien avec les assistants sociaux d'entreprise, service social des caisses de sécurité sociale, le CAP EMPLOI, la Maison Départementale des Personnes Handicapées...

**À noter que la consultation est gratuite pour le patient et financée sur les fonds propres de l'établissement.**

**Evelyne BILLOT,**

cadre du service social en faveur des patients CGFL



Retrouvez plus d'informations sur le site  
**[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)**



Retrouvez des témoignages dans le **centre de ressources** du site [agefiph.fr](http://agefiph.fr)